

# Accusé d'agressions sexuelles, Nicolas Hulot annonce quitter «définitivement» la vie publique

Par [Wally Bordas](#)

Publié il y a 1 heure,

Mis à jour il y a 41 minutes

**L'ancien ministre s'est exprimé sur BFMTV avant la diffusion sur France 2 d'une enquête le mettant en cause.**

«*À partir de demain, tout va s'enflammer et le lynchage commencera.*» Sur [BFMTV](#), ce mercredi, l'ancien ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a annoncé qu'il quittait «*définitivement la vie publique*». L'ex-présentateur d'Ushuaïa s'est invité à la télévision pour faire part de son «*dégoût*» et devancer la diffusion d'un numéro d'«*Envoyé spécial*», mardi soir sur France 2, l'accusant d'agressions sexuelles et de viol auprès de plusieurs femmes.

## À découvrir

→ [Présidentielle 2022 : où en sont les candidats dans les sondages ?](#)

«*Depuis quatre ans, je subis comme d'autres le poison de ce que j'appelle la rumeur. Être innocent ne permet pas de dormir tranquille*», a-t-il plaidé, rappelant la publication, il y a quelques années, d'une enquête le mettant déjà en cause pour des faits similaires dans le magazine *Ebdo*. À l'époque, Nicolas Hulot - qui était toujours au gouvernement - avait déjà adopté le même procédé : devancer la sortie de cette enquête en [s'invitant sur BFMTV pour se défendre des faits qui allaient lui être reprochés](#). Dossier qui avait été classé sans suite pour cause de prescription.

## «Ni de près ni de loin je n'ai commis ces actes»

«*Je veux dire que ni de près ni de loin je n'ai commis ces actes. Ces affirmations sont purement mensongères. Je le dis ici une pour toutes fermement et définitivement*», a-t-il clamé ce mardi. «*Où sont les preuves ? On ne peut plus les établir. On ne peut pas transformer le principe de présomption d'innocence en présomption de culpabilité. Les journalistes ne sont pas des procureurs ni des juges*», ajoute-t-il. Et de prévenir la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte : «*Pesez bien les conséquences irréversibles que cette émission dans une chaîne de service public peut avoir sur un homme, une famille et une réputation*».

Par ailleurs, Nicolas Hulot a également annoncé qu'il allait quitter la présidence d'honneur de la Fondation qui porte son nom afin de la protéger des «*salissures*». «*À partir de maintenant, je vis pour mes amis, ma famille, je quitte mon engagement et je ne m'exprimerai plus*», ajoute-t-il. Et de conclure : «*Je ne fuis pas, j'ai juste la nausée. Je ne souhaite à personne de vivre ce cauchemar, je ne me reconnais plus dans cette société, ses codes et ses méthodes*».